

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la Journée européenne d'information sur les antibiotiques et de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens du 17 au 23 novembre

Comme chaque année, cette date marque le début de la Journée européenne d'information sur les antibiotiques et de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens. Cette initiative internationale vise à sensibiliser le public, les professionnels de la santé et les propriétaires d'animaux sur les risques toujours plus grands liés à l'usage inapproprié des antibiotiques.

La résistance aux antibiotiques constitue une menace majeure pour la santé

L'antibiorésistance est la capacité d'une bactérie à devenir résistante à une ou plusieurs sortes d'antibiotiques. Ce ne sont donc pas les humains ni les animaux qui deviennent résistants aux traitements antibiotiques, ce sont les bactéries qui le deviennent. Elles peuvent alors provoquer chez l'Homme ou l'animal des infections plus difficiles à traiter que celles dues à des bactéries non résistantes. L'augmentation des bactéries résistantes aux antibiotiques est en grande partie due à un usage répété et inapproprié d'antibiotiques chez l'Homme ou l'animal.

En quelques chiffres

La résistance aux antibiotiques entraîne une prolongation des hospitalisations, une augmentation des dépenses médicales et une hausse de la mortalité et de la morbidité. Actuellement, l'Union européenne enregistre plus de 35.000 décès par an, dus à des infections liées à des bactéries multirésistantes.

En 2022, la consommation humaine d'antibiotiques à usage systémique a été estimée au Luxembourg à 17,6 DDD₁ /1000 personnes/jour en milieu communautaire et à 1,41 DDD/1000 personnes/jour en milieu hospitalier. Les détails concernant la consommation d'antimicrobiens en 2022 au Luxembourg et en Europe sont consultables sur le site de l'ECDC à partir du 18 novembre 2023²

En santé animale, l'entrée en vigueur du règlement Européen 2019/6 sur les médicaments vétérinaires depuis 2022 prévoit des mesures renforcées destinées à assurer un usage judicieux et limité des antibiotiques chez les animaux. Le règlement reconnaît et souligne le rôle important joué par les vétérinaires pour garantir un usage réfléchi des antibiotiques. Les détails concernant les ventes d'antibiotiques pour les animaux en 2022 au Luxembourg et en Europe sont détaillés dans le 13ième rapport ESVAC, à paraître sur le site de l'EMA dès le 30 novembre 2023.

Comment contribuer à faire diminuer la résistance aux antibiotiques?

Suite aux efforts conjoints du ministère de la Santé et du ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, le Plan national antibiotiques (PNA) développé pour la période de 2018 à 2024, s'inscrit dans une approche « One Health ». Cette approche comprend la conception et la mise en œuvre de programmes, de politiques, de législations et de travaux de recherche pour améliorer les résultats en santé publique.

Pour lutter contre la résistance aux antibiotiques, il est nécessaire de les utiliser uniquement lorsqu'ils sont prescrits par un professionnel de santé agréé et d'éviter l'automédication. Il est important de ne pas partager les traitements antibiotiques, de les prendre jusqu'au bout et de ne pas les stocker pour une utilisation ultérieure. Des mesures préventives comme la vaccination, le lavage des mains et l'hygiène alimentaire sont également nécessaires pour réduire la propagation des infections.

Dans la continuité du PNA (2018-2024), le Ministère de la santé avec ses partenaires, renouvelle sa campagne de communication intitulée: « Antibiotiques, utilisons-les bien, préservons leur efficacité »! Celle-ci démarrera le 17 novembre et sera menée en collaboration avec le ministère de l'Agriculture. Cette action de sensibilisation englobe tous les secteurs et acteurs concernés : les médecins, les pharmaciens, les vétérinaires, les agriculteurs, les détenteurs d'animaux de compagnie et la population générale.

La campagne fera également l'objet d'une large diffusion de messages sur les réseaux sociaux.

L'ensemble des supports de communication en plusieurs langues sont disponibles sur le site Sante.lu

Sources:

1 La DDD (Defined Daily Dose ou Dose Définie Journalière) « est la mesure la plus couramment employée pour rendre compte de l'utilisation de médicaments, cette mesure étant supposée égale à la dose d'entretien moyenne par jour pour un médicament employé chez l'adulte dans son indication principale. » WHO-AMC-Surveillance-10-FR.pdf (public.lu)

2 Antimicrobial consumption database (ESAC-Net) – ECDC, <https://www.ecdc.europa.eu/en/antimicrobial-consumption/surveillance-and-disease-data/database>